

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2021/033

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LIENS Charles

Excusés : PELISSIER Laurence - DEVINE Marc - LE FAOU Michel - NOUGUIER Marie Claude

Syndic suppléant : OLIVIER Denis - CAPELLO Jean Pierre

Excusés : CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-et-un et le seize décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION – ETUDE DE FAISABILITE « ADAPTATION DE LA STATION DE LOGIS NEUF POUR LA PROTECTION ANTI GEL DES CULTURES »

=====

Le Président expose : Suite aux gels tardifs de printemps, sur les années 2020 et 2021, notamment sur la plaine de Durance, commune de Cheval Blanc, le Président expose aux membres présents la nécessité de réaliser une demande de subvention pour étudier la possibilité d'adapter la station de Logis Neuf à la protection anti gel des cultures, pour les vergers présents sur le secteur.

Le budget prévisionnel de cette étude est de 30 000.00 euros HT. Le financement est le suivant :

- AGENCE DE L'EAU RM ET C	50.0 %	15 000.00 euros
- CONSEIL REGIONAL SUD	15.0 %	4 500.00 euros
- CONSEIL DEPARTEMENTAL 84	15.0 %	4 500.00 euros
- Autofinancement	20.0 %	6 000.00 euros

Oui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la demande de subvention pour l'étude de faisabilité sur la station de Logis Neuf, pour un montant de 30 000.00 € HT et le plan de financement de l'opération associé et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic



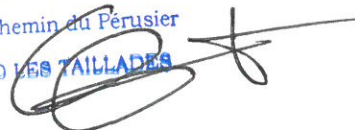
Le Président

Mr HONORAT GUY



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES



Envoyé en préfecture le 10/01/2022

Reçu en préfecture le 10/01/2022

Affiché le

ID : 084-298401712-20211216-2021_033-DE